



COUP D'ŒIL SUR LES

SOINS FAMILIAUX ET LE TRAVAIL AU CANADA





L'Institut Vanier de la famille est un organisme de bienfaisance national et indépendant, dont les activités visent à mieux comprendre la diversité et la complexité des familles, ainsi que la réalité de la vie de famille au Canada. L'Institut propose un vaste éventail de publications, d'initiatives de recherche, de présentations et d'interactions dans les médias sociaux afin de mieux comprendre comment les familles interagissent avec les forces socioéconomiques, contextuelles et culturelles, dans quelle mesure elles les influencent et comment elles réagissent à celles-ci.

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
613-228-8500
www.institutvanier.ca

© 2017 L'Institut Vanier de la famille

L'Institut Vanier de la famille autorise l'impression d'extraits de la présente publication pour servir de documentation dans le cadre de conférences, de séminaires ou en classe, à condition d'en mentionner la source. L'Institut permet aussi de citer la publication dans les éditoriaux et dans les émissions de radio ou de télévision. Cependant, tous les autres droits sont réservés et tout autre usage partiel ou intégral de la publication est interdit sans le consentement écrit de l'Institut Vanier de la famille.

Comment citer ce document :

Battams, N. (2017). « Coup d'œil sur les soins familiaux et le travail au Canada » dans *Coup d'œil sur les statistiques*. L'Institut Vanier de la famille. (Page consultée le [date] sur le site [URL])

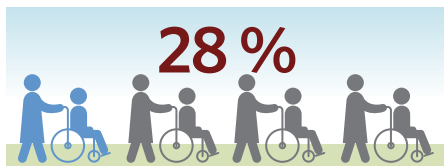
Il y a fort à parier qu'un jour ou l'autre, chacun sera appelé à fournir des soins à un proche, et probablement à en recevoir aussi. En règle générale, c'est aux membres de la famille que reviennent d'abord ces responsabilités, c'est-à-dire celles de fournir et d'encadrer les soins, et parfois aussi d'en payer la note.

Les familles disposent d'une étonnante capacité d'adaptation, et trouvent la plupart du temps divers moyens pour mener de front leurs multiples responsabilités, obligations et engagements sur les plans familial et professionnel. Cependant, il faut parfois beaucoup de temps, d'énergie et de ressources financières pour conjuguer les soins et le travail. À cet égard, les employeurs sont appelés à jouer un rôle important pour faciliter les choses grâce à des mesures d'adaptation et en faisant preuve d'innovation et de flexibilité.

De fait, cette adaptation et cette flexibilité s'avèrent de plus en plus nécessaires, d'une part en raison de la réduction de la taille des ménages et du nombre croissant de travailleurs dans chaque famille (avec pour corollaire une diminution des aidants familiaux disponibles), et d'autre part à cause du vieillissement de la population canadienne qui suppose une augmentation du nombre et de la complexité des cas d'incapacité (si bien que le nombre de personnes nécessitant des soins tend à augmenter).

♥ **Les soins sont inhérents à la vie de famille, et la plupart des aidants assument ces tâches parallèlement à leurs responsabilités professionnelles.**

28 % des Canadiens (8,1 millions de personnes) disent avoir **fourni des soins à un ami ou à un proche** ayant un problème de santé chronique, une incapacité ou des difficultés liées au vieillissement *au cours de la dernière année*¹.



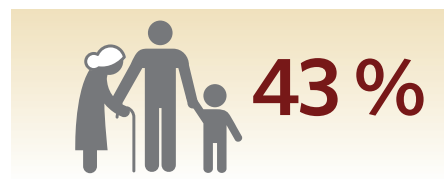
Les trois quarts d'entre eux (6,1 millions de personnes) **travaillaient** durant la même période, ce qui représentait 35 % de **TOUS** les Canadiens en emploi².

Puisque les responsabilités d'aidant risquent de survenir à tout moment et souvent de manière récurrente, le nombre d'aidants s'avère beaucoup plus élevé si l'on tient compte du nombre de personnes ayant déjà eu une charge de soins **au cours de leur vie** : 13 millions de Canadiens, soit près de la moitié de la population totale (46 %) ont déjà fourni des soins à un moment ou un autre de leur vie.³



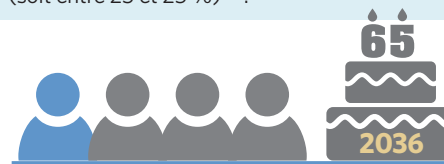
Selon les prévisions, le nombre de Canadiens qui nécessiteront des soins devrait doubler d'ici 30 ans.

43 % des aidants au Canada ont déjà eu à s'occuper de **plusieurs** amis ou proches **en même temps**⁴.

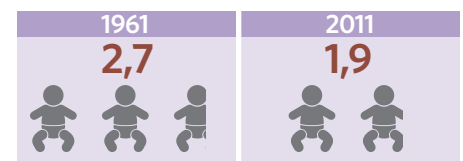


Selon les prévisions, le nombre de Canadiens qui nécessiteront des soins devrait **doubler d'ici 30 ans**⁵.

Cet état de fait s'explique principalement par le **vieillissement de la population au Canada** : en 2016, la tranche des 65 ans et plus représentait à peu près 17 % de la population canadienne, mais ce groupe représentera environ le quart de la population d'ici 2036 (soit entre 23 et 25 %)^{6,7}.



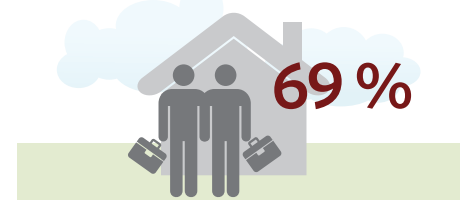
La **taille des familles et des ménages est en recul**, avec pour corollaire une **diminution du nombre de personnes** en mesure de fournir des soins à la maison.



Le nombre moyen d'**enfants par famille** au Canada est **en baisse**, soit 1,9 enfant en 2011 comparativement à 2,7 enfants en 1961⁸.

Le nombre moyen de **personnes par famille** au Canada **s'amenuise**, soit 2,9 personnes en 2011 par rapport à 3,9 en 1961.

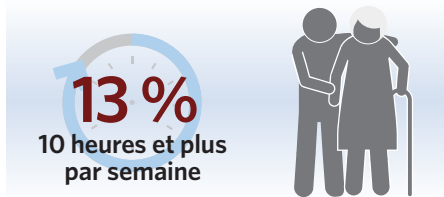
L'**augmentation** du nombre de **ménages comptant deux revenus** constitue un autre facteur expliquant la diminution du nombre d'aidants disponibles au sein des ménages.



Les familles à **deux revenus** représentaient 69 % des couples **ayant des enfants** de moins de 16 ans en 2014, comparativement à 36 % en 1976⁹.

Parmi *ceux-ci*, plus de la moitié (51 %) étaient des couples dont les deux parents travaillaient à **plein temps** en 2014, par rapport à 24 % en 1976¹⁰.

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2012 sur les soins donnés et reçus, les **problèmes liés au vieillissement** étaient la raison de fournir des soins **la plus fréquemment mentionnée** (28 %)¹¹.



Il importe toutefois de souligner que, bien que le vieillissement était la principale raison de fournir des soins, ce type de responsabilités ne sont généralement pas de celles qui **prennent le plus de temps**.

Parmi les aidants familiaux qui consacraient **10 heures et plus par semaine** à leur bénéficiaire, seulement 13 % fournissaient des soins pour des problèmes liés au vieillissement, alors que les soins liés aux troubles du développement (51 %), à des blessures (43 %) ou à un cancer (36 %) étaient les plus exigeants en temps¹².

Pour la plupart des aidants familiaux, le temps consacré aux soins familiaux **n'est pas très élevé**, le nombre médian d'heures passées à s'occuper d'un proche ou d'un ami malade ou ayant une incapacité étant de 3 heures par semaine¹³.



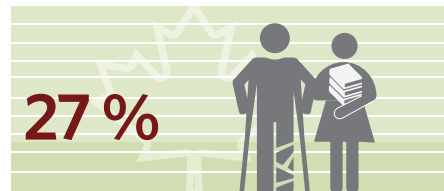
Pour certains aidants toutefois, la charge de soins peut exiger **autant d'heures qu'un emploi à plein temps**, puisqu'un dixième des aidants y consacrent 30 heures ou plus par semaine¹⁴.

Ce sont **surtout** les aidants familiaux auprès d'un conjoint (31 %) ou d'un enfant (29 %) qui consacrent aux soins un total de 30 heures ou plus¹⁵.

Les problèmes liés au vieillissement étaient la raison de fournir des soins la plus fréquemment mentionnée.

♥ La « réalité des soins » au Canada, c'est aussi les jeunes aidants.

Le Canada compte de nombreux jeunes aidants, c'est-à-dire des personnes âgées de 15 à 29 ans qui prodiguent divers soins à un ami ou à un proche en raison d'une maladie chronique, d'une incapacité ou de problèmes liés au vieillissement.

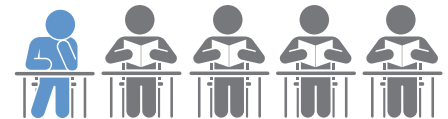


En 2012, on comptait 1,9 million de **jeunes aidants** au pays, soit 27 % du groupe d'âge des 15 à 29 ans¹⁶.

Outre leur charge de soins, plusieurs jeunes aidants assument aussi d'autres responsabilités sur le marché du travail ou aux études :

- 47 % des jeunes aidants affirment que **les études** représentent leur principale occupation¹⁷;
- 42 % déclarent que le **travail rémunéré** constitue leur principale occupation¹⁸.

Les responsabilités de soins risquent de nuire aux études et au travail des jeunes aidants, notamment pour ceux et celles qui assument une charge importante :



- **Un cinquième** des jeunes aidants qui sont aux études affirment que leurs responsabilités liées aux soins **ont interféré avec leurs études** (ex. : non-respect des échéances, absences, manque de temps pour étudier, etc.)¹⁹;
- Certains jeunes aidants (7 %) disent **ne pas pouvoir poursuivre leurs études** à cause de leur charge de soins²⁰;
- Plus du tiers des jeunes aidants (36 %) disent **arriver en retard au travail, devoir partir plus tôt ou prendre congé** pour veiller à leurs responsabilités d'aidants²¹;
- Une autre tranche de 12 % des jeunes aidants affirment avoir dû **réduire leurs heures de travail hebdomadaires** en raison des exigences liées aux soins²².

♥ Les soins et leurs répercussions sur le budget familial

Même si la plupart des aidants interrogés (83 %) évoquent leur expérience en termes positifs²³, il faut néanmoins tenir compte des **coûts financiers** directs et indirects occasionnés par la réduction des heures de travail rémunéré, les frais non remboursés et les incidences sur le cheminement professionnel.



- 28 % des aidants familiaux qui prodiguaient des soins à leur propre enfant ont éprouvé des **difficultés financières** en raison de leur fardeau de soins, tout comme 20 % des aidants auprès d'un conjoint et 7 % des aidants auprès d'un parent²⁴.
- 10 % des aidants familiaux qui occupaient un emploi **ont refusé ou n'ont même pas tenté de décrocher un nouveau travail ou une promotion** en raison de leurs responsabilités d'aidant²⁵.

- 15 % des aidants familiaux occupant un emploi ont déclaré **avoir réduit leur nombre d'heures travaillées habituellement par semaine** pour répondre aux soins à prodiguer à un membre de la famille ou à un ami²⁶.

14 % d'entre eux ont mentionné avoir perdu une partie ou la totalité de leurs avantages sociaux, comme les prestations d'assurance-maladie complémentaire, les soins dentaires, le régime de pension financé par l'employeur, l'assurance-vie et le régime d'assurance-médicaments d'ordonnance²⁷.



♥ Les soins et leurs incidences sur les employeurs et l'économie canadienne

Les soins entraînent éventuellement des coûts *directs et indirects* pour les **employeurs**. Par exemple, l'**absentéisme** (absences fréquentes du travail) peut occasionner des coûts directs pour les employeurs : 44 % des aidants en emploi déclarent avoir manqué **8 ou 9 journées de travail en moyenne** au cours des 12 derniers mois en raison de leur charge de soins²⁸.



Quelques autres **coûts directs** pour les employeurs :

- roulement de personnel élevé;
- coûts supplémentaires en **avantages sociaux** (ex. : réclamations pour soins de santé ou congés d'invalidité pour employés assumant un rôle d'aidant).

Quelques **coûts indirects** pour les employeurs :

- **baisse de rentabilité** de l'employé;
- **présentéisme** (l'employé est physiquement présent au travail sans fournir la productivité attendue);
- **effets corollaires** pour les collègues, les superviseurs, les fournisseurs et la clientèle.

Cette situation engendre aussi des **coûts pour l'économie canadienne** :

- Les obligations concurrentes liées à la prestation de soins et au travail entraînent des pertes annuelles en main-d'œuvre équivalent à **558 000 employés à plein temps** au Canada²⁹;
- Les pertes de productivité assumées par les employeurs sont estimées à 5,5 milliards de dollars annuellement en raison de l'**absentéisme lié aux soins**³⁰.

5,5 milliards de dollars annuellement



♥ Les soins affectent aussi la santé et le bien-être des aidants.

Même si plus des neuf dixièmes des aidants interrogés au Canada (95 %) ont indiqué qu'ils **s'accommodaient plutôt bien de leurs responsabilités liées aux soins**³¹, cette situation représente parfois une source de stress pouvant affecter le bien-être des aidants et de leur famille.

- 28 % des personnes ayant fourni des soins au cours de la dernière année ont indiqué avoir trouvé leur situation « plutôt stressante ou très **stressante**³² ».
- Un cinquième des aidants (19 %) ont affirmé que leur « **état de santé physique ou émotionnel** s'était détérioré » au cours des 12 derniers mois en raison de leurs responsabilités d'aidant³³.



- Environ la moitié (49 %) des adultes ayant des enfants âgés de moins de 18 ans ont indiqué que leurs responsabilités d'aidant les avaient incités à « réduire le **temps consacré** à leurs enfants³⁴ ».

♥ La plupart des proches considèrent les soins comme une expérience enrichissante, et certains en tirent des bénéfices.

En matière de soins, les retombées positives ne sont pas exclusives aux *bénéficiaires*, mais touchent aussi bon nombre d'*aidants* de toutes les régions du pays :

- 8 aidants interrogés sur 10 considèrent qu'il s'agit d'une « **expérience positive** »³⁵;
- Plus de 8 jeunes aidants sur 10 (de 15 à 29 ans) considèrent que leur relation avec le bénéficiaire des soins s'est **resserrée** durant la période où ils s'en occupaient³⁶.

En matière de soins, les retombées positives ne sont pas exclusives aux bénéficiaires, mais touchent aussi bon nombre d'aidants de toutes les régions du pays.



Selon les données recueillies, les soins **procurent aux aidants** :

- le **sentiment de redonner** à une personne qui s'est occupée d'eux;
- la **satisfaction de savoir** qu'un être cher bénéficie de bons soins;
- un sentiment d'**épanouissement personnel**;
- l'impression de donner **un sens et un but** à leur vie³⁷.



Les études ont aussi montré que les soins :

- procurent aux aidants une **satisfaction personnelle** et le sentiment d'être utile;
- favorisent l'acquisition de **nouvelles compétences** chez l'aidant;
- contribuent à **consolider les relations** avec les autres³⁸.

Les soins prodigués à la famille sont susceptibles de **favoriser les relations à l'adolescence**, notamment :

- en influençant les **interactions ou le partage entre frères et sœurs**;
- en éveillant l'**empathie** envers les adultes plus âgés³⁹.



Un jour ou l'autre, la grande majorité des Canadiens auront probablement à fournir des soins à leur entourage.

La conciliation harmonieuse des soins et du travail dépend de la volonté de l'employeur de comprendre, de respecter et de reconnaître que les circonstances familiales de l'employé nécessitent parfois une *attention soutenue*. Les études ont montré que l'adoption de politiques inclusives, flexibles et adaptées bénéficie autant aux employés qu'à leur employeur, et que ces retombées sont optimales lorsque l'employé comprend bien le processus de traitement des demandes individuelles d'accommodation ou de modalités de travail personnalisées.

Un jour ou l'autre, la grande majorité des Canadiens auront probablement à fournir des soins à leur entourage. De telles responsabilités ne sont pas toujours prévisibles et exigent une disponibilité qui empiète souvent sur les heures de travail. C'est en faisant preuve d'ouverture et d'innovation pour concilier les soins et le travail par une approche flexible qu'il sera possible de favoriser le mieux-être des employés et des employeurs tout en contribuant à l'économie et à la société.

Quelques ressources de l'Institut Vanier pour en apprendre davantage au sujet des soins familiaux au Canada :

- *Les soins familiaux au Canada : une réalité et un droit*
- *Et si on aidait nos (jeunes) aidants?*
- *Pour allier soins et flexibilité*
- *Liens intergénérationnels et évolution sociétale*
- *Portait contemporain des soins au Canada*
- *Les jeunes aidants au Canada*
- *Les jeunes aidants au Canada – Les avantages et les coûts cachés des soins prodigués par les jeunes*

Pour en apprendre davantage sur l'expérience des femmes relativement au travail et à la prestation de soins, consultez notre fiche infographique *Les femmes, les soins et le travail au Canada*.

¹ Maire Sinha, « Portrait des aidants familiaux, 2012 » dans *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2013). <http://bit.ly/1qsM5zM>

² Emploi et Développement social Canada, « Quand il faut jongler entre travail et soins : comment les employeurs peuvent soutenir les aidants naturels au sein de leur personnel » dans *Rapport du groupe d'employeurs sur la question des aidants naturels* (2 février 2016). <http://bit.ly/2kH9CPS>

³ Janet Fast, *Caregiving for Older Adults with Disabilities: Present Costs, Future Challenges*, Institut de recherche en politiques publiques (décembre 2015). <http://bit.ly/2jAH6yv>

⁴ Fast, 2015

⁵ Fast, 2015

⁶ Statistique Canada, *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires*, tableau CANSIM n° 051-0001. (Page consultée le 26 janvier 2017) <http://bit.ly/2jvWHhO>

⁷ Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : 2009 à 2036* (juin 2010), n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada. <http://bit.ly/1jIm4Wz>

⁸ Statistique Canada, « Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011 » dans *Produits analytiques*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada. <http://bit.ly/1rf18yd>

⁹ Sharanjit Uppal, « Profils d'emploi des familles avec enfants » dans *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (24 juin 2015). <http://bit.ly/2kk3kb5>

¹⁰ Uppal, 2015

¹¹ Sinha, 2015

¹² Sinha, 2013

¹³ Sinha, 2013

¹⁴ Sinha, 2013

¹⁵ Martin Turcotte, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? » dans *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2013). <http://bit.ly/KjFE01>

¹⁶ Amanda Bleakney, « Les jeunes Canadiens fournissant des soins » dans *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2014). <http://bit.ly/2kk2Amf>

¹⁷ Bleakney, 2014

¹⁸ Bleakney, 2014

¹⁹ Bleakney, 2014

²⁰ Bleakney, 2014

²¹ Bleakney, 2014

²² Bleakney, 2014

²³ National Opinion Research Center, « Long Term Care in America: Expectations and Reality » dans *Research Highlights* (mai 2014). <http://bit.ly/2jBs3Vb>

²⁴ Turcotte, 2013

²⁵ Sinha, 2013

²⁶ Sinha, 2013

²⁷ Sinha, 2013

²⁸ Fast, 2015

²⁹ Fast, 2015

³⁰ Ceridian, « Double tâche : les difficultés des aidants naturels au travail » dans *Résultats et recommandations tirés du sondage de Ceridian portant sur les difficultés des aidants naturels au travail* (5 novembre 2015). <http://bit.ly/2kH1Yri>

³¹ Sinha, 2013

³² Sinha, 2013

³³ Sinha, 2013

³⁴ Sinha, 2013

³⁵ National Opinion Research Center, 2014

³⁶ Bleakney, 2014

³⁷ American Psychological Association, « Positive Aspects of Caregiving » dans *Public Interest Directorate Reports* (janvier 2011). <http://bit.ly/1KMumRA>

³⁸ Richard Schulz et Paula R. Sherwood, « Physical and Mental Health Effects of Family Caregiving » dans *American Journal of Nursing*, vol. 108, n° 9 (suppl.) (septembre 2008). doi: 10.1097/01.NAJ.0000336406.45248.4c

³⁹ Diane L. Beach, « Family Caregiving: The Positive Impact on Adolescent Relationships » dans *Gerontologist*, vol. 37, n° 2 (1997). <http://bit.ly/2jBMu4h>

Le présent contenu a été révisé par Janet Fast, Ph. D., professeure au Département de l'écologie humaine de l'Université de l'Alberta et codirectrice du Programme de recherche sur les politiques et les pratiques relatives au vieillissement (RAPP).

L'Institut Vanier de la famille est un organisme de bienfaisance national et indépendant, dont les activités visent à mieux comprendre la diversité et la complexité des familles, ainsi que la réalité de la vie de famille au Canada. L'Institut propose un vaste éventail de publications, d'initiatives de recherche, de présentations et d'interactions dans les médias sociaux afin de mieux comprendre comment les familles interagissent avec les forces socioéconomiques, contextuelles et culturelles, dans quelle mesure elles les influencent et comment elles réagissent à celles-ci.

Suivez-nous sur Twitter : [@institutvanier](#), [@worklifevanier](#)

Cliquez « J'aime » sur Facebook : [Institut Vanier de la famille](#)

Joignez-vous à un réseau : [reseaux@institutvanier.ca](#)

Mettez sur pied votre propre fonds pour l'héritage familial : [dg@institutvanier.ca](#)

Proposez un article en vue de la publication : [redactrice@institutvanier.ca](#)

Participez à une table ronde : [evenements-projets@institutvanier.ca](#)

Téléchargez un rapport ou une étude : [www.institutvanier.ca](#)

Lisez *Transition* : [www.institutvanier.ca](#)

Inscrivez-vous à notre lettre d'information : [www.institutvanier.ca](#)

Faites un don : [www.institutvanier.ca](#)

Partagez vos idées, vos commentaires ou vos suggestions : [dg@institutvanier.ca](#)

Pour en apprendre davantage au sujet des familles et de la réalité familiale au Canada, consultez nos autres publications de la série *Coup d'œil sur les statistiques*.

Cette série propose au lecteur une analyse statistique au sujet des familles et de la réalité familiale au Canada, à partir de renseignements et de données de recherche provenant de sources variées. Au-delà de l'exposé purement factuel, mais toujours dans un format simple et attrayant, la série *Coup d'œil sur les statistiques* jette un éclairage sur les familles modernes ainsi que sur le paysage socioéconomique, culturel et contextuel qui teinte la vie de famille. Cette publication s'adresse aux enseignants, aux étudiants, aux journalistes, aux professionnels des services sociaux, de même qu'à tous ceux et celles qui cherchent à mieux comprendre les familles modernes et leur réalité au Canada.





The Vanier Institute of the Family
94 Centrepointe Drive
Ottawa, Ontario K2G 6B1
Canada

Tel.: 613-228-8500
info@vanierinstitute.ca
www.vanierinstitute.ca

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade Centrepointe
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
Canada

Tél. : 613-228-8500
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca